



LE SERVICE DE PORTAGE A DOMICILE EVOLUE

Depuis le 1^{er} janvier 2024, le CIAS de l'Agglomération de Chaumont qui gère le service de portage de repas à domicile a changé de prestataire suite à un appel d'offres de marché public.

C'est donc maintenant la Société ESTREDIA qui est chargée de l'élaboration des repas avec toutes les garanties gustatives et nutritionnelles nécessaires.

Les livraisons ont dorénavant lieu, les lundi, jeudi et vendredi avec toujours le souci d'une veille sociale pour les bénéficiaires.

Le service de portage de repas est généralement très apprécié et participe au maintien à domicile des personnes qui rencontrent des difficultés de perte d'autonomie de façon ponctuelle ou prolongée.

Nous avons veillé à maintenir la qualité du service rendu avec, dès ce mois, une proposition de deux menus différents par jour afin de satisfaire au mieux les personnes qui ont des aversions de goût ou des préférences alimentaires.

Enfin, il est à préciser que nous avons maintenu et même intensifié la diversité des menus proposés en terme de régimes, textures...

Le service de portage à domicile est un lien social indispensable qui en outre atténue le sentiment d'isolement ressenti par certaines personnes



Patrice VOIRIN